



L'an deux mille-vingt-six, le 06 juillet, à 18 heures et 30 minutes, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Flandre Lys se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de la Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Mme Dorothee BERTRAND, la Présidente de la Communauté de communes Flandre Lys, le 30 juin.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents :

Du point n°1 au point n°6 : 37
 Du point n°7 au point n°9 : 36
 Du point n°10 au point n°20 : 38
 Du point n°21 au point n°26 : 37
 A partir du point n°27 : 38

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants :

Du point n°1 au point °6 : 41
 Du point n°7 au point n°9 : 40
 Du point n°10 au point n°20 : 42
 Du point n°21 au point n°26 : 41
 A partir du point n°27 : 42

Etaient présent(e)s : M.BAILLION Olivier, Mme BEAGUE Audrey, Mme BERTRAND Dorothee, M.BLERVAQUE Philippe, M.COLPAERT Yves, M.CÔTÉ Alexandre, Mme DEBAISIEUX Nathalie, Mme DELANNOY Christelle, M.DUBUS Frédéric, M.DUPAS Michel, Mme DURIBREU Fabienne, Mme EVRARD Monique (du point n°1 au n°6, du n°10 au n°20 puis du n°27 à la fin du conseil), Mme FRANÇOIS Claire, M.GISQUIERE Sébastien, Mme HERDIN Andrée (à partir du point n°10), Mme HIEL Anne, M.HURLUS Jacques, M.KUJAWA Philippe, M.LABERGERIE Éric, M.LEGILLON Sébastien, M.LELEU Mathieu, Mme LEROY Anne-Sophie, M.LORIDAN Bruno, Mme LORPHELIN Martine, M.MAHIEU Philippe, Mme MANCEY Véronique, M.MOUQUET Denis, Mme MURA Annick, M.NORO Bruno, Mme PETIPRET Sabine, M.PRUVOST Philippe, Mme PUCHOIS Claudine, M.RAVET Pierre-Luc, Mme RUCKEBUSCH Geneviève, M.TIMLELT Frédéric, M.VERMEESCH Olivier, Mme VILLE Augustine, M.WIART Bruno.

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Mme BROUARD Bénédicte, pouvoir donné à M.PRUVOST Philippe
 Mme DURUT Jocelyne, pouvoir donné à M.BLERVAQUE Philippe
 M.DUYCK Joël, pouvoir donné à M.GISQUIERE Sébastien
 M.HENNEON François-Xavier, pouvoir donné à Mme VILLE Augustine

Absentes :

Mme EVRARD Monique (du point n°7 au point n°9 inclus et du point n°21 au point n°26)
 Mme HERDIN Andrée (jusqu'au point n°9 inclus)

Secrétaire de séance : M.MOUQUET Denis

Délibération n°2026D190- Solidarité- Reconstitution du dispositif « Appel à projet santé ».

Vu la délibération du Conseil communautaire du 3 mars 2007 portant création des appels à projets santé et son règlement,

Vu les délibérations du Conseil communautaire du 15 octobre 2008 et du 12 avril 2022 modifiant le règlement des appels à projets santé ;

Considérant que, dans le cadre de la politique santé mise en place par la Communauté de communes Flandre Lys, des appels à projets peuvent être financés,

Il est proposé la reconduction du versement d'une subvention de 500€ aux communes ou associations selon les critères d'attribution suivants :

- Demande de subvention possible pour les associations et communes du territoire Flandre Lys
- La manifestation ou l'animation doit correspondre à un projet lié à la santé : événement national (parcours du cœur, octobre rose...), animation de prévention santé, don du sang...
- Ne sont pas concernés par cet appel à projet : les manifestations sportives, les actions caritatives, les animations commerciales (marchés...)
- Une seule attribution par an peut être attribuée à une même commune ou association
- Cette subvention s'élève à 500€ à condition que le budget prévisionnel s'évalue à un minimum de 1 250€, soit une aide maximum de 40%
- Le montant de la subvention est attribué sous réserve des pièces justificatives des dépenses fournies par l'organisateur

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de :

- VALIDER la reconduction de l'appel à projet santé pour les années à venir sur la durée du mandat,
- INSCRIRE les crédits aux budgets primitifs 2027 et suivants,
- AUTORISER la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix) la proposition ci-dessus.

A La Gorgue le 06 juillet 2026,
Pour extrait conforme au registre,

Le Secrétaire de séance,

La Présidente,

Denis MOUQUET



Dorothée BERTRAND

